

Pau, le 18 mai 2020

**Objet : Ouverture du service en ligne MDPH64**

Madame, Monsieur,

Un des objectifs des travaux menés pour la modernisation de l'action publique concernait la simplification et la personnalisation du parcours des usagers.

C'est dans cet axe qu'ont été mis en place le (nouveau) certificat médical en 2017 et plus récemment le nouveau formulaire de demande en mai 2019.

Dans cette continuité, la MDPH64 a le plaisir de vous informer de l'ouverture de son service en ligne accessible via le lien :

<https://mdphenligne.cnsa.fr/mdph/64>,

Ou via la plateforme nationale: <https://mdphenligne.cnsa.fr/> en choisissant le logo de la MDPH 64

Les usagers auront dorénavant la possibilité de compléter leur dossier, téléverser les pièces justificatives et envoyer leurs demandes directement à nos services administratifs.

Cet outil nous ouvrira d'autres perspectives dans un avenir proche. En effet, en lien avec notre système d'information, il permettra aux personnes de consulter le suivi de leurs dossiers mais également de télécharger leurs notifications de décisions.

Dans le contexte actuel si particulier, la mise en ligne de ce téléservice, en plus de ses nombreux avantages de simplification, concourt également à limiter les déplacements des personnes et ainsi contribuer à la sécurité de tous.

Vous trouverez une présentation de l'application jointe à cette communication et en cas de besoin, nos équipes se tiennent à disposition pour toutes informations complémentaires.

Je vous prie d'accepter, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Cathy GAYADINE- HARRICHAM  
Directrice adjointe

